



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 28 janvier 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/01/2008

D - 20080041

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 28 janvier Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, (*présente jusqu'à 15h10*) M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

Excusés :

Mme Véronique FAYET, M. Jacques VALADE, Mme Elisabeth TOUTON,

Attribution d'aides en faveur des associations d'anciens combattants. Subvention. Adoption. Autorisation. BP 2008.

Mme Muriel PARCELIER, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations d'anciens combattants, la Ville de Bordeaux soutient financièrement certaines d'entre elles, notamment par l'attribution de subventions.

A cet effet, je vous propose de l'attribution d'une somme de 16 100 euros, à répartir de la manière suivante :

Associations	Montants (en euros)
Association des Anciens Français libres de la Gironde	200
Amicale des Parachutistes du Sud-Ouest	300
Membres de la Légion d'Honneur Décorés au Pêril de leur Vie	400
Association nationale des Anciens Parachutistes du 11ème choc BAGHEERA	600
Association nationale des Cheminots Anciens Combattants	300
Association nationale des Combattants Volontaires de la Résistance Région Aquitaine	250
Association nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire	400
Association pour le développement des Œuvres d'Entraide dans l'Armée	150
Comité d'entente des Organisations d'ACGV de Bordeaux Caudéran	400
Le Souvenir Français : Comité Maréchal Foch	100
Fédération des associations d'AC du front du Médoc et de la Brigade Carnot	200
Fédération nationale des Anciens Combattants Algérie Maroc Tunisie	200
Fédération nationale des Anciens des Forces Françaises en Allemagne et en Autriche Section Gironde	200
FNAME : Fédération nationale des Anciens des missions extérieures	200
Fédération nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes Association départementale	500
Fédération régionale du Sud Ouest des camarades de Combat	400
Groupement de Bordeaux des Anciens combattants Porte-drapeaux volontaires RM défense Atlantique	1 500
Rhin et Danube Anciens de la première armée française du département de la Gironde	200
Sidi Brahim de Bordeaux et du Sud-Ouest	200
Société nationale « les Médailleurs militaires » 12ème section de Bordeaux	300
UDSOR : Union départementale des Sous-officiers en retraite de la Gironde	300
UDAC : Union départementale des associations de combattants et victimes de guerre de la Gironde	7 000
Union départementale des combattants Volontaires de la Résistance	400
Union nationale des AC d'Indochine des théâtres extérieurs d'Afrique du nord et toutes générations du feu	300
UNC Gironde section Caudéran Le Bouscat	400
UNC Gironde section Bordeaux centre	600
UNC Gironde section rive droite	300
Association Frankton souvenir	200
TOTAL	16 100

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2008 – Art. 6574 – fonction BX 020.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 janvier 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Muriel PARCELIER
Adjoint au Maire

